



Introduction Thème :

« **Lutte contre les violences sexistes et féministes** »

Réunion des directions de syndicats du 12 novembre 2024

Depuis sa création la CGT revendique l'émancipation des travailleurs.

Dans les premières années, à la fin du 19ème siècle, les femmes avaient du mal à faire accepter des leurs camarades masculins qu'elles puissent être des militantes à part entière.

Cette place, elles l'ont gagnée au fil du temps. Grâce à des militantes telles que Rosa Luxembourg, Clara Zetkin, Asja Lacis ou Alexandra Kollontai qui avaient déjà à cœur de défendre les droits des femmes et qui ont mis cette revendication en lumière dans leurs écrits.

Aujourd'hui la CGT défend les revendications des femmes, lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, forme ses militants sur ces questions.

Au delà du monde professionnel, notre ambition est de changer la société. Car dans un monde capitaliste, le patriarcat pèse encore trop sur la société, la perception qu'en ont les hommes. *« L'émancipation de la femme comme celle de tout le genre humain, ne deviendra réalité que le jour où le travail s'émancipera du capital ».*

Le mouvement féministe s'est développé au cours du 20ème siècle et plusieurs courants militants se sont développés. L'action syndicale de la CGT rejoint celle des associations et des partis politiques progressistes pour faire avancer les droits des femmes et lutter contre les violences qu'elles subissent. Grâce à cet espace, à cette écoute, la parole des femmes peu à peu se libèrent pour dénoncer les comportements sexistes et les violences qu'elles subissent.

Samedi 19/10/2024, nous étions réunis pour soutenir l'une de ces femmes, qui malgré elle, se retrouve à la une des médias. Gisèle, abusée pendant des années, livrée par un mari pervers à des dizaines d'inconnus.

Elle n'est pas un symbole, elle est une victime parmi tant d'autres. Ce procès hors norme ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Car les violences faites aux femmes doivent sortir de l'ombre.

Avant le procès des viols de Mazan, c'est l'abbé Pierre qui défrayait les chroniques, avant lui Gérard Depardieu et demain ce sera un autre homme qui sortira de son placard.

Dans ces deux derniers cas, un point commun : le soutien dont ces agresseurs ont bénéficié pendant des dizaines d'années. Le premier, a tout juste été écarté quelques mois par sa hiérarchie alors que le second était soutenu par le président lui-même. Celui là même qui avait fait de la lutte pour les droits des femmes une grande cause nationale...

Ces exemples nous rappellent qu'il ne faut jamais perdre de vue que ce sont les pratiques d'égalité et le désordre qui donnent aux luttes féministes leur puissance de contestation de l'ordre institué, hier, aujourd'hui et demain. C'est grâce aux luttes des pionnières puis du MLF dans les années 70 puis grâce aux campagnes sur les réseaux sociaux : « mee too », « balance ton porc » etc, que les nous arrivons à faire changer les mentalités face à la montée de la pensée réactionnaire et des réactions conservatrices des institutions et des gouvernements antilibéraux, la montée des campagnes anti genres et la remise en cause des droits des femmes, en Europe et dans le monde il ne faut rien lâcher. Le combat pour les droits des femmes n'est jamais acquis. Comme tous les droits conquis par la lutte il faut sans cesse recommencer, se réinventer pour s'adapter aux nouvelles attaques.

Sans reprendre l'intro du débat de la réunion de l'an dernier qui portait sur « Comment lutter syndicalement contre les violences sexistes et sexuelles au travail ? », un rappel tout de même : les violences subies par les femmes constituent **l'une des violations des droits humains les plus répandues** dans le monde.

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté en 1993 la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle définit la violence à l'égard des femmes comme tous les *“actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée”* (article 1^{er}).

Depuis, un an l'UL souhaite constituer un collectif qui animera les questions pour la lutte des droits des femmes qui passe évidemment pour la lutte contre les violences qu'elles subissent.

Aujourd'hui, pour dénoncer les VSS mais aussi pour porter les revendications des femmes, conquérir l'égalité des droits, la CGT doit porter cette question de société en transversalité, tout au long de l'année et pas seulement le 25/11 et le 8/03.

Ces dates sont importantes, car elles donnent de la visibilité à nos actions, mais elles ne sont pas l'alpha et l'oméga de nos mobilisations.

Nous avons donc lancé à la dernière AG de rentrée le 10 septembre un appel pour constituer ce collectif CGT afin de travailler de manière pérenne sur les droits des femmes autour de 2 axes de réflexions

1 - Comment œuvrer à la CGT, à Chambéry pour travailler avec une équipe pérenne sur ces questions ?
Comment faire pour que les syndicats portent ce sujet ?

=> proposer des actions à destinations de salariés et les associer dans le déroulé des actions

2 - Pour élargir le cahier revendicatif à la population => travailler avec toutes les organisations qui ont les mêmes objectifs.

Comment créer du lien avec les organisations féministes, les collectifs, tout en gardant notre identité syndicale ?

Dépasser les méfiances pour créer des événements afin de gagner l'émancipation de toutes les femmes.

La première réunion du 25 octobre a validé un plan de travail et l'objectif du collectif. Nous avons réaffirmé que nous travaillerons dans le respect des orientations et des principes de fonctionnement de chaque organisation sans renier nos valeurs.

Ainsi, le collectif CGT travaillera en mixité et ses actions seront organisées et portées par des militantes et des militants.

Nous avons ensuite décidé d'inviter les organisations chambériennes qui luttent dans le même sens à une réunion de préparation de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous avons donc validé avec les présents : LDH, FSU, Solidaires, Nous toutes 73, NPA, l'AG féministe et avec le soutien du Mouvement de la Paix et de LFI :

- Un rassemblement le 25 novembre 2024 à 18 h – Place du Palais de Justice.

2 prises de paroles : Les associations féministes au départ et l'intersyndicale aux Éléphants, Manifestation jusqu'au Château.

Ce 25 novembre, la CGT parmi 40 autres organisations appelle à la grève féministe pour porter cette revendication au plus près des salariés.

Quels syndicats appellent à la grève ? Organisez-vous des diffusions de tracts, des AG ?

Vos syndicats vont-ils relayer l'information de la manifestation du 25/11 ?

Quelles sont les aides que le collectif « droits des femmes » de l'UL pourrait vous apporter dans vos syndicats, dans vos réunions, vos AG ?

Avez-vous un.e référent.e contre les violences sexistes et sexuelles ?

Si oui, est-elle/il formé.e ?

